

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	185 455		185 455	54 275
Chiffre d'affaires net	185 455		185 455	54 275
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				55 002
Autres produits			35	
Total produits d'exploitation (I)			185 490	109 277
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			54 858	50 051
Impôts, taxes et versements assimilés			-431	247
Salaires et traitements			92 177	47 024
Charges sociales			30 923	20 733
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 443	436
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	69
Total charges d'exploitation (II)			178 972	118 561
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			6 518	-9 283
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2	2
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	2
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			296	209
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			296	209
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			-294	-207
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			6 224	-9 491

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	190 492	109 279
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	184 268	118 769
BENEFICE OU PERTE	6 224	-9 491
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

KS
\$

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUN 2023

«A.S. ORGANISATION»
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 3 000.00 €
173, Boulevard Pereire
75017 PARIS
Siren : 482 158 003

Le 15 Juin 2023, à 10 heures,

Les associés de la Société «A.S. ORGANISATION», Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000.00 Euros, dont le siège social est à Paris 75017, 173 Boulevard Pereire, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Mr Ahmed SADAOU, propriétaire de
245 parts
- Mr Kamel SADAOU, propriétaire de
255 parts

TOTAL 500 PARTS

Total des parts des associés présents : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolution ;

Le Gérant déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Gérant rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Gérant donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 6 223.92 €.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts qu'au cours de l'exercice écoulé qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 6 223.92 € de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 6 223.92 €

Affectation

- Au report à nouveau, soit 6 223.92 €
- Solde du report à nouveau, soit 9 143.02 €

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividende, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ks

fs

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et les associés.

Ahmed SADAoui

Kamel SADAoui

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	1 171	1 171		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 191	3 297	5 894	1 254
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				5 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 230		2 230	2 230
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 592	4 468	8 124	8 484
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	31 494		31 494	8 000
Autres créances	8 775		8 775	28 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 875		25 875	22 950
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	66 145		66 145	59 277
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	78 737	4 468	74 269	67 761
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 919	12 410
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 224	-9 491
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 443	6 219
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	39 176	45 662
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 057	282
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 992	6 420
Dettes fiscales et sociales	10 601	9 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	61 826	61 542
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	74 269	67 761
 (1) Dont à plus d'un an (a)	39 176	45 662
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 650	15 879
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.S.ORGANISATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 74 269 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 224 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 171			1 171
Immobilisations corporelles	9 910	6 083	6 803	9 191
Immobilisations financières	7 230			2 230
Total	18 312	6 083	6 803	12 592
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 171			1 171
Immobilisations corporelles	8 657	1 443	6 803	3 297
Immobilisations financières				
Total	9 828	1 443	6 803	4 468
ACTIF NET				8 124

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 42 500 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 230		2 230
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	31 494	31 494	
Autres	8 775	8 775	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	42 500	40 270	2 230
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 6,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 61 826 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	39 176			39 176
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 992	7 992		
Dettes fiscales et sociales	10 601	10 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 057	4 057		
Produits constatés d'avance				
Total	61 826	22 650		39 176
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 487			
(**) Dont envers les associés	4 057			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 560
Dettes provis. pr congés à payer	2 750
Charges sociales s/congés à payer	957
Total	5 267